

CR ET PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13/02/2025 - 19H30 – MORIAT

Présents : Legendre Denis, Baylot Thierry, Fournier-Salaville Dominique, Alric Jean-Louis, Venries Nicolas, Issartel Franck, Mercier Benoit, Papin Régis, Gomes Céline.

Absente excusée : Page Sandrine qui donne pouvoir à Alric Jean-Louis.

Lieu : mairie, salle du conseil.

Secrétaire de séance : Mme Fournier-Salaville Dominique.

ORDRE DU JOUR :

- **Approbation du dernier compte-rendu du conseil municipal :**

Vote : 10 votes Pour. Le dernier cr du conseil municipal du 31/10/2024 est approuvé à l'unanimité.

- **Etude du crématorium :**

Le maire nous informe qu'il va demander une étude de faisabilité pour le projet de crématorium sur la commune. Nous avons reçu un devis de la société ASE (Avenir Sud Environnement) pour cette étude, le tarif est de 5100 Euros.

Les conseillers demandent si cette étude est obligatoire, le maire répond qu'elle doit être réalisée pour pouvoir faire ensuite un appel d'offre à projet.

Les conseillers demandent si le coût de cette étude doit totalement être pris en charge par la commune, le maire répond que si le projet du crématorium se réalise, la somme investie dans l'étude de faisabilité sera prise par en charge par l'entreprise qui réalise le crématorium.

- **Chiffrage de l'aménagement des deux places :**

Nous avons reçu les devis pour la rénovation des deux places : place du Pouget et place Saint-Fiacre.

Pour la place Saint-Fiacre, le montant des travaux est estimé à 199 000 Euros HT. Pour la place du Pouget, le montant des travaux est estimé à 143 000 Euros HT. Pour la place Saint-Fiacre, le coût est plus élevé car il faut refaire les réseaux pour l'assainissement, les eaux pluviales et l'éclairage.

Pour ces travaux, la commune aura une subvention de la région et des subventions départementales avec le FIC (Fond d'Initiative Communale) et la DETR (Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux).

M. Issartel demande si l'emplacement des poubelles a été prévu pour recevoir des containers collectifs en remplacement des poubelles individuelles. M. le maire précise que pour l'instant, le Sictom ramasse les poubelles individuelles et qu'un changement n'est pas prévu à ce jour. Mais cette question est notée et va être étudiée pour l'élaboration des plans définitifs.

Pour rappel, les plans proposés ne sont pas définitifs, ils sont consultables en mairie avec un cahier de doléances.

Vote : 10 votes Pour. Approuvé.

- **Délibération à prendre sur la demande de fonds dans le cadre du bonus environnemental à l'API pour l'isolation de la salle polyvalente :**

M. le maire précise que le fond de concours de l'Api (Agglo Pays d'Issoire) a été soldé (montant total 70 000 Euros). Mais l'API propose un fond de concours supplémentaire pour des travaux d'isolation. Nous avons droit à 3500 Euros d'aide.

M. le maire propose de faire une demande de fond de concours spécial isolation et d'utiliser cette aide pour isoler la salle polyvalente.

Des devis vont être demandé pour estimer le montant des travaux d'isolation de la salle polyvalente.

Vote : 10 votes Pour. Approuvé.

CR ET PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13/02/2025 - 19H30 – MORIAT

- **Délibération pour payer des dépenses d'investissement à hauteur du quart des crédits ouverts au budget de l'année précédente :**

M. le maire propose avant l'adoption du budget 2025, de payer les dépenses d'investissement dans les limites du quart des crédits ouverts au budget de l'année précédente, soit 131 463.25 Euros.

Vote : 10 votes Pour. Approuvé.

- **Vente de la cour communale Fonseca-Tapissier, projet de déclassement de voirie, mise à enquête publique :**

Pour la vente de la cour communale à M. Fonseca et à M. Tapissier, le terrain doit être déclassé du domaine public. Nous n'avons pas reçu les documents du notaire. Nous ne pouvons pas délibérer.

- **Facturation du débroussaillage du tour du château à son propriétaire :**

Les travaux de débroussaillage du tour du château qui ont été réalisés par la commune pour des raisons de sécurité et en accord avec le propriétaire, ont coûté 640 Euros. La facture sera envoyée à M. Arnauld d'Antilly Gilbert, propriétaire du château.

Vote : 10 votes Pour. Approuvé.

- **Droit de préemption sur la commune, autorisation à donner au maire :**

M. le maire demande au conseil municipal de lui déléguer la compétence d'exercer au nom de la commune le droit de préemption définis par le code d'urbanisme. Cela afin de classer le secteur de l'entreprise Védrine, 4 chemin de la charraud en zone d'utilité publique. Nous n'avons pas tous les documents d'urbanisme nécessaires pour le vote ce jour. Nous ne pouvons pas délibérer. Point à revoir dans un prochain conseil municipal.

- **Convention hivernale avec le département :**

Convention de coopération entre le département du Puy-de-Dôme et la commune de Moriat pour le service de viabilité hivernale sur leur domaine public routier respectif (déneigement des routes).

Vote : 10 votes Pour.

- **Subvention à la Fnaca de 100 Euros :**

L'association française FNACA (Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie) a fait une demande de subvention.

Le maire propose de donner une subvention de 100 Euros.

Vote : 10 votes Pour.

- **Barrières au stade :**

Des motos et des voitures 4 x 4 dégradent le terrain au lieu-dit « le stade » chemin des plantades, notamment les talus, et roulent aussi sur la piste réservée à l'aéromodélisme.

Le maire propose de mettre des barrières avec des chaînes pour limiter l'intrusion de véhicules non autorisés au « stade ».

Vote : 10 votes Pour.

QUESTIONS DIVERSES :

- **Demande de subvention de l'école de Boudes :**

L'école RPI de Boudes demande une subvention pour 2 enfants de Moriat scolarisés à Boudes pour un projet de voyage scolaire à Paris. Le conseil propose de donner 30 euros par enfant.

Vote : 10 votes Pour. Subvention de 30 Euros par enfant accordée.

- **Nouvel employé communal :**

Depuis début janvier, M. Cubizolles Antoine est notre nouvel employé communal. Il a signé un cdd de 3 mois renouvelable. Il travaille 24 heures par semaine réparties sur 3 jours.

- **Travaux début janvier sur la commune :**

L'élagage des arbres communaux place du Pouget et rue Saint-Guillaume a été fait par l'entreprise Jérôme Combe pour un montant de 900 Euros et par l'entreprise MD Bois pour un montant de 1740 Euros.
Le débroussaillage des voiries communales a été réalisé par l'entreprise Seneze pour un montant de 5040 Euros.

- **Panneau d'affichage des Barraques :**

Le panneau d'affichage va être réparé et remis en place.

Fin de séance 22h00.